

Nantes, le 3 avril 2023

**AEFE - rentrée 2023**  
**Appel à candidatures pour le recrutement de personnels détachés sur des missions d'encadrement**

**ATTENTION MISE À JOUR AU 3 AVRIL 2023 : UN NOUVEAU POSTE**  
**(proviseur ou proviseure du lycée Descartes à Rabat)**

*L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger lance un appel à candidatures pour le recrutement de trois cheffes ou chefs d'établissement.*

### Préambule

Pour diriger ses établissements français à l'étranger, l'AEFE recrute tous les ans des personnels de direction, fonctionnaires titulaires du ministère français de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) détachés sur un contrat de droit public de trois ans, renouvelable par reconduction expresse pour deux périodes d'une année. Ces recrutements sont conditionnés à l'accord de détachement de l'administration d'origine et à l'agrément du poste diplomatique.

L'implantation géographique du poste, la diversité des élèves, des professeurs, des personnels et des missions de l'enseignement français à l'étranger enrichissent le métier de proviseure ou de proviseur et de membre de l'encadrement. Elles génèrent également des contraintes spécifiques.

L'attention des candidates et candidats à un poste de direction est attirée sur la spécificité des établissements français à l'étranger. Acteurs de la politique de rayonnement culturel, linguistique et de coopération éducative de la France, financés conjointement par les familles et par l'État et soumis d'abord au droit local, ces établissements ne peuvent être appréhendés comme les établissements de France. La proviseure ou le proviseur doit sensibiliser les personnels nouvellement arrivés aux caractères originaux de leur établissement d'affectation.

La mission de responsable d'établissement s'inscrit dans ce contexte particulier marqué par la richesse et la diversité de la communauté éducative, la variété et la complexité des missions qui conduisent la cheffe ou le chef d'établissement à adapter méthodes, comportements et contenus d'enseignement à un contexte local parfois très différent du contexte en France et à prendre en compte la nécessité d'offrir aux élèves un double enracinement dans la culture française et dans celle du pays-hôte. Une majorité des établissements français à l'étranger est gérée par un comité de gestion et/ou une association avec laquelle la proviseure ou le proviseur doit nouer des relations de confiance.

Compte tenu des fortes marges d'autonomie de ces établissements, en particulier en matière de gestion des ressources humaines et de gestion financière, les cheffes et chefs d'établissement voient leurs missions élargies et sont la clef de voûte du système de gouvernance des établissements du réseau de l'AEFE. De plus, au-delà de ses missions d'éducation, l'établissement contribue à la politique de rayonnement linguistique et culturel et de coopération éducative conduite par le poste diplomatique. La proviseure ou le proviseur, qui s'appuie sur son équipe de direction, incluant notamment les directrices ou directeurs d'école, exerce ses fonctions en étroite collaboration avec le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France et sous l'autorité de l'ambassadeur.

Dans ce cadre, la proviseure ou le proviseur, collaborateur proche du directeur de l'Agence, élabore et met en œuvre le projet d'établissement. Au fait des textes officiels et des publications pédagogiques majeures, la proviseure ou le proviseur est un référent sur le plan pédagogique et joue un rôle incitatif fort dans la réflexion menée au sein de l'équipe d'enseignants, pour la production d'outils pédagogiques adaptés au contexte local et pour l'insertion harmonieuse, utile et efficace de l'établissement dans son environnement. Dans le cadre du plan d'action consacré à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'AEFE les personnels de direction mettront en œuvre une politique d'égalité professionnelle.

Ces postes sont soumis à un entretien préalable.

### 12915S - MAROC

Une cheffe ou un chef d'établissement pour le lycée Descartes de Rabat, établissement en gestion directe de 4<sup>e</sup> catégorie, scolarisant 2 412 élèves. La proviseure ou le proviseur est également la cheffe ou le chef d'établissement de l'ensemble des écoles primaires en gestion directe de Rabat. Elle ou il travaille en harmonie avec le principal du collège Saint-Exupéry et celui du groupe scolaire Honoré-de-Balzac de Kénitra, dont le lycée assure la continuité éducative. Ce pôle représente au total 5 635 élèves.

Le lycée Descartes est le support de l'institut régional de formation (IRF), du service des examens et concours et de l'agence comptable du Centre d'études arabes (CEA).

L'équipe de direction est composée :

- d'un secrétaire général,
- de deux proviseurs adjoints.

Le rôle de la cheffe ou du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. En effet, le pilotage de l'établissement s'inscrit dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. La personne recrutée sera placée sous la responsabilité hiérarchique de l'ambassadrice ou de l'ambassadeur et de sa représentante ou de son représentant (la conseillère ou le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Elle devra développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves, les délégués des personnels et les organisations syndicales. À ce titre, elle devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger.

Par ailleurs, elle disposera d'une maîtrise avérée des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement et normaliser son fonctionnement, en lien avec les services centraux de l'Agence

Une expérience en termes de pilotage d'un programme immobilier sera valorisée.

Impliquée dans la gestion des ressources humaines [8 personnels détachés formateurs, 103 personnels détachés d'enseignement, d'éducation et 253 contrats locaux], la personne recrutée participera aux recrutements des personnels détachés en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local.

Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, elle saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte local.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

À travers le projet d'établissement, la personne recrutée portera une attention particulière à la politique des langues et à la diversification de l'offre éducative dans le contexte concurrentiel à Rabat.

Poste logé, à pourvoir au 01/09/2023. Scolarisation : ECL dans la ville.

## 12788S - ARABIE SAOUDITE

Une cheffe d'établissement ou un chef d'établissement pour l'École française internationale de Riyad (EFIR), établissement de 3<sup>e</sup> catégorie dont la responsabilité financière relève d'un organisme gestionnaire de droit local ayant signé une convention avec l'AEFE.

Cet établissement scolarise **1 513 élèves**, des classes maternelles aux classes de terminale, **dont 854 dans le primaire et 659 dans le secondaire.**

L'équipe est constituée :

- d'un adjoint expatrié,
- d'un directeur d'école primaire expatrié,
- d'un directeur aux affaires financières récemment recruté localement,
- d'un pôle d'inclusion de trois personnels recrutés localement.

Le rôle de la cheffe d'établissement ou du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. En effet, le pilotage de l'établissement s'inscrit dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. La personne recrutée est placée sous l'autorité de l'ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle), sponsor de l'établissement.

La cheffe d'établissement ou le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les représentants de parents d'élèves, le comité de gestion des parents et l'ensemble des représentations des personnels.

À ce titre, elle / il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger auprès de 37 nationalités différentes dans l'établissement et des autorités saoudiennes.

Par ailleurs, elle / il devra disposer d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières de la fonction, afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliquée/impliqué dans la gestion des ressources humaines [3 expatriés, 26 résidents ou détachés sur des fonctions d'enseignement, d'éducation ou d'administration, 124 personnels de contrat en local], la cheffe d'établissement ou le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels détachés sur des fonctions d'enseignement, d'éducation ou d'administration en application des circulaires de l'AEFE (CCPL) et des recrutés en contrat en local en conformité avec le droit du travail saoudien (en étroite collaboration avec le comité de gestion des parents). Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, elle /il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en tenant compte dans sa gestion des ressources humaines, du contexte étranger et des profils des personnels recrutés.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer ou d'initier. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

**Spécificités du poste et missions particulières :**

- Capacité à s'inscrire dans les problématiques sécuritaires liées au pays (PPMS) et au contexte géographique de la zone Moyen-Orient.
- Anticiper et gérer une croissance importante des effectifs et l'absorption de listes d'attente.
- La cheffe / le chef d'établissement sera amené à conduire et suivre, en étroite collaboration avec le comité de gestion et dans un dialogue continu avec les équipes enseignantes et les investisseurs, un projet de relocalisation de l'établissement et superviser un projet immobilier ambitieux d'une capacité de 2 500 élèves.
- Il est attendu que le chef / la cheffe d'établissement installe un dialogue serein et attentif avec le comité de gestion dans un climat de collaboration apaisé indispensable à la renégociation de la convention et à la conduite du projet immobilier.
- Les évolutions des réglementations et cadres des autorités locales rendent indispensable d'être attentif aux adaptations qu'elles imposeront au fonctionnement de l'établissement et au rôle du comité de gestion.
- Maîtrise souhaitée de l'anglais.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2023. Scolarisation : ECL.

## 12778S - ARGENTINE

Une cheffe d'établissement ou un chef d'établissement pour le lycée Jean Mermoz de Buenos Aires, établissement en gestion directe de 4<sup>e</sup> catégorie, scolarisant 1 341 élèves (1 357 avec la toute petite section), des classes maternelles aux classes de terminale, dont 678 dans le secondaire.

Le rôle de la cheffe d'établissement ou du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. En effet, le pilotage de l'établissement s'inscrit dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. La cheffe d'établissement ou le chef d'établissement est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur ou l'ambassadrice et de son représentant (le conseiller ou la conseillère de coopération et d'action culturelle).

La cheffe d'établissement ou le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, La personne recrutée devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, elle disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué(e) dans la gestion des ressources humaines [13 expatriés, 35 résidents ou détachés sur des fonctions d'enseignement, d'éducation ou d'administration, 184 recrutés locaux], la cheffe d'établissement ou le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels détachés sur des fonctions d'enseignement, d'éducation ou d'administration en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, la personne recrutée saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer ou d'initier. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Spécificités du poste et missions particulières :

- Le lycée Jean Mermoz est également le siège de l'institut régional de formation (IRF) de la zone AMLASUD. Membre de droit des instances de gouvernance de l'IRF, la personne recrutée mettra en œuvre la politique de la formation continue de la zone.
- Expérience du suivi d'un projet de construction, pour finaliser la dernière tranche du projet immobilier
- Compétences en gestion financière à mettre en œuvre dans un environnement inflationniste fort
- Compétences dans la gestion des ressources humaines
- La maîtrise de l'espagnol constituera un atout

Poste logé, à pourvoir le 01/08/2023. Scolarisation : ECL.

- **Jusqu'au 17 avril 2023 inclus :**

Les candidates et candidats saisiront et imprimeront leur dossier de candidature sur le [module de saisie dédié](#)

**N.B. : Les candidates et candidats qui auraient déjà constitué un dossier en septembre 2022 et qui souhaitent apporter leur candidature sur ces postes devront en informer l'AEFE en envoyant un courriel à l'adresse [recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr) en indiquant le ou les postes sollicités. Ces vœux s'ajouteront à ceux formulés en septembre sans en modifier l'ordre.**

- **Pour le 18 avril 2023 délai de rigueur :**

Les candidates et candidats (en poste en France ou à l'étranger) enverront à l'AEFE leur dossier accompagné de toutes les pièces justificatives (sans la page des avis), en un seul fichier PDF, via le site France Transfert (<https://francetransfert.numerique.gouv.fr>).

Adresse destinataire : [recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr)

À réception du dossier, les candidates et les candidats recevront une notification de la part de France Transfert.

N.B. : Tous les justificatifs indiqués dans le dossier de candidature doivent être joints sous peine de rejet du dossier.

En parallèle, les personnels en poste en France enverront leur dossier accompagné de toutes les pièces justificatives, au plus tard le **18 avril 2023**, à leur IA-DASEN qui, après avis, le transmettra au recteur ou à la rectrice d'académie.

Le recteur ou à la rectrice d'académie transmettra uniquement la page des avis à l'AEFE (à l'adresse : [recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr)) en précisant le nom et prénom de la candidate ou du candidat dans l'objet du message.

En parallèle, les personnels en poste à l'étranger adresseront leur dossier accompagné de toutes les pièces justificatives, au plus tard le **18 avril 2023**, au COCAC qui, après avis, le transmet à l'ambassadeur ou l'ambassadrice.

L'ambassadeur ou l'ambassadrice envoie la page des avis au bureau du recrutement de l'AEFE (à l'adresse : [recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr)) en précisant le nom et prénom de la candidate ou du candidat dans l'objet du message.

- **À réception de leur dossier par le bureau du recrutement de la DRH de l'AEFE, les candidates et candidats recevront un courrier électronique leur confirmant l'enregistrement de leur candidature. Les candidates et les candidats n'ayant pas reçu cette information le **20 avril 2023** devront prendre contact avec le bureau du recrutement (02.51.77.29.25.)**

Les modalités d'entretien seront communiquées ultérieurement aux candidates et candidats sélectionné(e)s.

En cas de difficulté, il est très vivement recommandé aux candidats de prendre contact avec le bureau du recrutement de l'AEFE - Direction des ressources humaines à Nantes au 02.51.77.29.25 / 02.51.77.29.61 ou par courriel à [recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrutperdir.aefe@diplomatie.gouv.fr)